Department of Foreign Affairs and International Trade



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

The Deputy Minister for Foreign Affairs certifies that this is a true copy of the Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Ecuador for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income, done at Quito on June 28, 2001, the original of which is deposited in the Treaty Archives of the Government of Canada.

Le sous-ministre des Affaires étrangères certifie que la présente est une copie conforme de l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de l'Équateur en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu, fait à Quito le 28 juin 2001, dont l'original se trouve déposé au greffe des traités du gouvernement du Canada.